

À retourner à Sandie Lemaire, La conterie 9 rue Léo Lagrange 35131 Chartres de Bretagne.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

L'animatrice Sandie Lemaire vous propose un atelier pour vous exercerez à l'écoute de vos ressentis corporels et de vos sens, afin de développer votre intuition, cette voie de sagesse en vous.

Déroulé de l'atelier Intuition :

- Temps de présentation
- Explication de la mise en pratique pour chaque exercice proposé
- Temps de mise en pratique + temps d'échange entre les participants
- Temps de partage

Nous avons tous de l'intuition, qui peut se manifester d'une façon différente en fonction de nos besoins : une émotion, une prise de décision soudaine, une sensation physique, une voix intérieure... .

Quelle que soit la façon dont se manifeste notre intuition faut-il encore l'accueillir, l'écouter et lui faire confiance.

La pratique régulière permet de redécouvrir cette petite voix intérieure qui nous guide et qui souffle de bons conseils.

La durée de l'atelier est de trois heures.

Pour toutes questions, vous pouvez me contacter.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Mail :

Profession :

Je souhaite participer à un atelier **"INTUITION"**.

Je précise la date et l'horaire de l'atelier :

Fait à :

Le :

Signature :



Sandie Lemaire Psycho-énergéticienne Psychogénéalogiste Evolutive®
Ateliers Développement Personnel à La conterie 9 rue Léo Lagrange 35131 Chartres de Bretagne
Tél. : 06 08.87.33.63 | Mail : sandielemaire35@gmail.com | Site Web : www.sandie-lemaire.fr

À retourner à Sandie Lemaire, La conterie 9 rue Léo Lagrange 35131 Chartres de Bretagne.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Je m'inscris à un atelier "**Intuition**".

Le coût total s'élève à 50€ TTC.

Je joins un chèque d'arrhes de 10€.

Conditions d'inscription : Le règlement est à remettre le jour de l'atelier. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Sandie Lemaire. L'inscription est validée après réception du dossier complet : la fiche de renseignement, le bulletin d'inscription, le chèque d'arrhes et avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Conditions de résiliation : A compter de la date de signature du présent bulletin, le participant a un délai de 10 jours pour se rétracter, dans ce cas aucune somme ne peut être exigée (le chèque d'arrhes est rendu).

Au-delà de ce délai, le chèque d'arrhes sera encaissé si le participant met un terme à sa participation aux ateliers, excepté cas de force majeure reconnue.

(Décès d'un proche, maladie avec certificat médical, grève des transports, divorce...).

L'animatrice se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler exceptionnellement les ateliers. En cas d'annulation l'animatrice rembourse le solde des prestations non effectuées. Ce remboursement s'entend uniquement sur le montant des ateliers non animés et en aucun cas sur les frais qui auraient pu être engagés par le participant (transport, hébergement, etc).

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et de résiliation.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

